



Mayotte, le 2 Octobre 2015

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Le SDEN CGT'Educ Action, représentant les enseignants du second degré, titulaires et contractuels, a déposé un préavis de grève le 06 Octobre 2015, en réaction à la réunion interministérielle relative à la " clause de revoyure" qui s'est tenue à Paris le 29 Septembre 2015.**

**Très décevante, cette réunion n'apporte aucune avancée par rapport aux revendications des agents. Les agents sont harassés par les attermoissements continuels d'un gouvernement qui observe avec complaisance l'effondrement en cours du système éducatif à Mayotte et ne tient pas ses engagements. Chacun doit bien comprendre que l'éducation est en enjeu majeur pour Mayotte. Le SDEN CGT'Éduc'action Mayotte revendique donc des mesures urgentes et concrètes permettant de restaurer l'attractivité du territoire, il en va de l'avenir du service public à Mayotte et du développement du département. C'est pourquoi également le SDEN CGT'Éduc'action demande à l'ensemble des personnels de l'éducation nationale de Mayotte à faire grève et à manifester le 6 octobre 2015.**

*Vous comptons sur votre déontologie pour faire entendre notre voix à vos lecteurs, elle est représentative et elle est celle de centaines d'agents, et ce, afin de ne pas laisser la capacité d'expression dans les médias à une seule organisation syndicale.*

**Le SDEN CGT'Éducation**